

Alerte à la pyrale du buis présente dans le Mentonnais

Signalée en France depuis 2008, la pyrale du buis originaire d'Asie envahit depuis quelques semaines nos jardins et risque d'anéantir l'agrément de quelques coins magnifiques de la Serre de la Madone et de la Villa Hanbury. Capables de se reproduire trois fois au cours du printemps, les chenilles sont extrêmement voraces et défolient une boule de buis en l'espace d'une journée. Selon des jardiniers expérimentés, la seule solution pour s'en débarrasser en l'absence de prédateur identifié à ce jour est le traitement avec un insecticide à base de pyréthrénoïdes de synthèse (cyperméthrine, ou de deltaméthrine), en prenant soin de bien atteindre l'intérieur de la boule. Il faut ensuite arroser le buis à la base et le nourrir d'engrais. Espérons que ces conseils seront efficaces ...



Jusqu'ici tout va bien pour le pin de Norfolk de Roquebrune, merci



L'émoi de nos adhérents face à la mort programmée d'un superbe arbre, du fait d'un nouveau chantier immobilier à Carnolès, et l'intervention de l'ASPONA (voir bulletin de novembre 2013) ont porté leurs fruits. La démolition des bâtiments anciens a été effectuée en préservant l'arbre. Dans une lettre, M le Maire de Roquebrune nous a assuré d'une attention particulière autour de la mise en œuvre de l'autorisation accordée. Restons vigilants pour que le chantier de construction continue de le respecter. Sans sentimentalisme, car ce bel arbre apportera sans doute une plus-value à la future résidence. L'ASPONA défend régulièrement de grands arbres parfois avec succès comme pour le Pin Doré, promenade du soleil, à Menton. Les grands arbres font partie de notre patrimoine comme les vieux oliviers et caroubiers. Ils procurent l'été ombre et fraîcheur. L'arbre est aussi un élément majeur dans la lutte contre le dérèglement climatique puisqu'il absorbe le gaz carbonique présent dans l'air.

Cartographie européenne des fonds marins et vie marine

Parce que « *le fond de la Méditerranée recèle encore plus de mystères pour nous que la surface de la Lune* », la **Commission européenne** vient de proposer un vaste plan d'action pour en améliorer la connaissance. Un des projets phares de ce plan, appelé « Connaissance du milieu marin », vise à réaliser d'ici 2020 une carte multi-résolution de l'ensemble des fonds marins et de la colonne des eaux européennes, avec la garantie d'un accès facile aux données et sans aucune restriction sur leur utilisation.

Les résultats des programmes de prélèvement d'échantillons seraient inclus au fur et à mesure, pour compléter la carte avec des informations sur les caractéristiques physiques, chimiques et biologiques. Une première carte de l'ensemble des fonds marins devrait être disponible dès 2016. http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-536_fr.htm

De plus en plus d'outils permettent une meilleure connaissance des fonds même autour du Cap Martin.

Le site du **MEDAM** <http://www.medam.org/> propose une évaluation de l'impact du cumul des ouvrages gagnés sur la mer, pour l'ensemble des côtes Françaises de la méditerranée. On y trouve également de très intéressantes photos de l'évolution de la côte mentonnaise. Ci-contre repérage des herbiers de posidonies au Golfe Bleu (Photo Alexandre MEINESZ).

PELAGOS est le nom d'un espace maritime faisant l'objet d'un accord entre l'Italie, Monaco et la France pour la protection des mammifères marins qui le fréquentent. <http://www.sanctuaire-pelagos.org/> c'est aussi le nom d'un projet qui a édité un livre magnifique <http://www.projet-pelagos.com /l-exposition/>

Dernièrement, une application pour smartphone nommée **DONIA** permet de connaître la nature des fonds marins sous le bateau et d'éviter de poser votre ancre sur les écosystèmes sensibles comme les herbiers de posidonies. <http://www.donia.fr>.



Menton classé au patrimoine de l'UNESCO ? Gare aux méfaits du marketing territorial

Pour les citoyens de Menton, la lecture du programme de campagne de M. Guibal réservait une surprise de taille : son intention de présenter la candidature du Vieux Menton au classement mondial de l'UNESCO. Après tout, puisque les jardins botaniques Hanbury



de la Mortola piétinent sur la liste indicative de l'Italie depuis 2006 au titre de l'architecture et de l'histoire (Via Iulia Augusta) et que c'est aussi le cas depuis 2013 (inscrit aussi sur la liste de la France) de l'Espace transfrontalier maritime incluant les Parcs du Mercantour, des Alpes Maritimes, du Marguareis et des Alpes Lignes, au titre de leur riche biodiversité, pourquoi ne pas tenter la chance et étendre la zone jusqu'au Campanin ? Mais alors ne faudrait-il pas gommer de la photo le Nouveau Port, le Stade Rondelli et ... probablement renoncer à construire le 5 Etoiles qui fera disparaître la dernière coulée verte de Menton, voire mettre au placard le futur parking des Sablettes ? Les experts en marketing territorial ne manquent pas d'idées pour vendre plusieurs fois la même carte postale, en jouant tantôt sur le critère de la nature, tantôt sur celui du patrimoine. Plus sérieusement, l'ASPONA a étudié le sujet et un dossier complet sera bientôt consultable sur le site.

Le Plateau Saint Michel : un espace en déshérence ?

Le plateau St Michel est un belvédère qui domine la mer et le pays Mentonnais. Une oliveraie d'arbres plusieurs fois centenaires, des pins, des poivriers ... un site classé où il fait bon se détendre. C'est aussi le seul terrain de camping de Menton. En 2006, des adhérents nous avaient signalé des tailles abusives sur des oliviers et sur la suppression de grands eucalyptus. http://aspona.free.fr/banqueim/st_michel/index1.htm. De nouveau, plusieurs adhérents nous ont alertés sur l'état de délabrement du Plateau Saint Michel: bancs et tables cassés, chemins défoncés, arbres vandalisés, pilier de portail rongé par la rouille, installations



non conformes et dangereuses du camping, fuites d'eau dans les sanitaires, éclairage fonctionnant en pleine journée, etc. Une route de desserte d'un ensemble d'habitations et de villas, située en contrebas traverse le Plateau et l'oliveraie qui se trouve dans la partie basse, est transformée en parking. Dans un terrain privé en bordure



sud du Plateau, les oliviers qui jouxtaient le chemin de ceinture ont été abattus et remplacés par un mur en parpaings, sans doute pour masquer les activités de restauration qui s'y déroulent de nuit comme de jour. Rappelons que ce site radié par le service des campings de la Préfecture en 1998 a été ré-ouvert quelques mois plus tard sans grands travaux d'amélioration, que l'auberge de jeunesse est fermée depuis trois ans et que l'accès du camping est interdit aux camping-cars depuis 2013.



Ce parc peut être une formidable opportunité pour un tourisme de nature, respectueux de l'environnement.

L'ASPONA entend continuer à investiguer cette question et à soutenir les actions entreprises par les amoureux de cet espace d'exception d'une douzaine d'hectares. Il est à noter qu'un débroussaillage a été effectué fin mai sur le site, faisant probablement suite à la démarche entreprise auprès de l'architecte des bâtiments de France par un des riverains pour l'alerter sur cette situation désastreuse.

Parkings et plages à Menton : la grande braderie des espaces publics ?

Plusieurs enquêtes publiques prétendument indépendantes se sont déroulées fin 2013 - début 2014 à l'initiative de la municipalité. L'ASPONA y a participé « en aveugle », ne pouvant avoir accès à l'intégralité des dossiers dans des conditions satisfaisantes. Et même, dans le cas de la révision du PSMV (Plan de sauvegarde et de mise en valeur) et du parking des Sablettes, certaines pièces majeures ont été modifiées quelques jours avant la date de clôture de la consultation. Chaque fois, l'ASPONA a dû rappeler son opposition à des projets qui visent surtout l'appropriation privée des espaces publics et parfois menacent de porter atteinte à l'intégrité du patrimoine.

Un bien cher parking

Bien que le Commissaire enquêteur ait rejeté les observations du public au motif que l'enquête ne portait que sur la révision du PSMV et pas sur la construction du parking, les deux sujets étaient bien à l'ordre du jour de la 1^{ère} réunion du conseil municipal, le 14 avril dernier. En effet, pourquoi modifier le Quai Bonaparte, construire de nouvelles voûtes et démolir la Place Fontana, si ce n'est pour construire un parking de 3 étages dont le nombre d'emplacements disponibles sera inférieur à aujourd'hui ?

Par principe, l'ASPONA s'oppose à la construction de parkings en centre-ville qui accroissent systématiquement la pollution et les embouteillages. Dans le cas présent, on peut d'autant plus douter de son utilité que l'équilibre financier du projet supposerait que 30% des places soient gelées par des locations de longue durée comme le sont déjà les 80 places du parking sous le Musée Cocteau. Et encore est-il à craindre que la municipalité doive verser une compensation financière à l'opérateur si la fréquentation s'avérait insuffisante comme ce fut le cas pour le parking Loredan-Larcher.

Fin mars, une nouvelle proposition de modification du projet a accru nos inquiétudes : un « traitement plus actuel » des piliers soutenant le Quai élargi pourrait conduire à accepter de masquer les voûtes existantes par une façade composée d'arcades en verre et acier.

Un ascenseur de prestige

Le projet de percement d'une galerie de 60 m sous le Vieux Menton pour relier par ascenseur le quai au parvis de l'église Saint-Michel présente,

quant à lui, deux risques majeurs très sous-estimés. Le premier est le risque géologique de fragilisation des bâtiments historiques. En effet, la solidité du grès de Menton n'est pas comparable à celle des rochers de Monaco, laquelle se révèle pourtant très problématique dans la gare souterraine construite il y a moins de 10 ans. Nous inviterons d'ailleurs un géologue à notre AG du 11 octobre pour mieux comprendre quelles sont les précautions minimales dont il faudrait s'entourer. Le second risque est sécuritaire, car on a bien du mal à croire que quelques caméras de surveillance suffiront à dissuader les taggeurs et les pickpockets. En conséquence, il y a fort à parier que faute de moyens nécessaires pour assurer la sécurité des usagers, cet ascenseur sera fermé au public une bonne partie de l'année. Prestige oblige, il ne serait remis en fonction que pendant le Festival de musique.

Baie ouest, une plage extensible ?

L'ASPONA continue de s'interroger sur les motivations de la décision de la municipalité de concéder une partie des plages publiques de la baie ouest. D'un point de vue économique, le projet d'accroître l'offre et donc la concurrence paraît contradictoire avec les constats alarmistes sur la baisse de la fréquentation touristique dont se fait l'écho la presse locale. D'un point de vue juridique, alors que la loi limite à 20% au maximum les concessions privées sur les plages naturelles, la surface des concessions annoncée par la municipalité équivaut, selon les estimations de l'ASPONA, à 30% des plages de la baie ouest.

Ces projets sont porteurs de risques majeurs pour l'environnement, le patrimoine et les finances de la ville. Dès lors, l'ASPONA redoublera de vigilance.